

ABONNEMENTS

CANADA ET ETATS-UNIS
US AN \$1.00
SIX MOIS \$0.50
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

FONDE EN 1886

ANNONCES

Première insertion 10 cts la ligne
Insertions subséquentes 5 cts la ligne
Conditions spéciales pour annonces à long terme

LE PROGRES DU SAGUENAY

Le numéro : 2 sous

ORGANE AGRICOLE ET INDUSTRIEL

Le numéro : 2 sous

LE SYNDICAT DES IMPRIMEURS DU SAGUENAY, INCORP. — PROPRIETAIRE.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

REDIGE EN COLLABORATION

Octroi du Gouvernement Provincial

On nous communique une lettre que nous publions plus bas et que M. L. Alain, président de la Commission Scolaire de Chicoutimi, a reçue du Secrétaire Provincial, l'Hon. Jérémie Décarie.

Nous la publions avec plaisir et profitons de l'occasion pour remercier d'abord l'Hon. Secrétaire Provincial et le gouvernement de l'octroi qu'ils nous donnent généralement.

Nous remercions ensuite le député de notre comté, M. H. Petit, d'avoir usé son influence pour nous obtenir cette large allocation, qui nous aide à payer la dette de notre Académie.

Nous offrons aussi des remerciements au Président de la Commission Scolaire, M. Ludger Alain, dont les efforts ont contribué pour une bonne part à amener le Gouvernement à nous octroyer la jolie somme d'argent qui nous sera bientôt payée.

Cabinet du ministre. Québec, ce 2 juillet 1910. Monsieur L. Alain, Président de la Commission scolaire Chicoutimi.

Monsieur, Référant à la demande de la commission scolaire de la ville de Chicoutimi, fortement appuyée par M. Petit, député du comté, aux fins d'obtenir un octroi pour l'aider à payer le coût de la construction de l'académie qui vient d'être érigée, j'ai l'honneur de vous dire que j'accorde pour cette fin quatre mille piastres, payables comme suit: deux mille piastres dans le cours du mois courant (juillet) et deux mille piastres après le 1er juillet 1911.

Votre tout dévoué, Signé: Jérémie L. Décarie, Secrétaire Provincial.

LE TACT DE M. GIRARD

Les institutrices se sont réunies en Convention à l'École Normale de Chicoutimi, cette semaine.

L'Évêque du diocèse, le surintendant de l'Instruction publique, un ministre provincial, les deux députés du comté à Québec étaient présents à la séance. M. Girard n'y était pas. Son absence a été remarquée.

Mais direz-vous, M. Girard pouvait bien être absent, et le congrès s'ouvrir et poursuivre ses travaux quand même. Sans doute. Notre dessein n'est pas de blâmer M. Girard de n'avoir pas assisté à la séance d'ouverture. Nous voulons le féliciter de son tact. Il comprend qu'il est des lieux où il ne doit pas fréquenter et des circonstances où il ne doit pas se montrer. Cette convention des institutrices du diocèse en était une. Compromis comme il l'est, après ses démêlés avec la justice, M. Girard sent qu'il n'est pas montrable dans les milieux où l'on s'occupe d'œuvres vraiment nationales.

S'il s'était agi de la politique, de la basse politique, bien entendu, du patronage, M. Girard saurait été là à sa place. Mais il s'agissait d'éducation. Il n'aurait pas été à l'aise. Il n'aurait pas été chez lui. Aussi s'est-il tenu à l'écart. Et c'est pour le féliciter de s'être abstenu que nous mentionnons le fait.

Un autre congrès, le congrès agricole du Saguenay, aura lieu le 13 et 14 juillet prochain à Chicoutimi; M. Girard y sera-t-il? Nous en doutons, car il aura lieu au Séminaire de cette ville. Et pourtant, M. Girard, — il faut lui donner ce qui lui appartient — s'y connaît en agriculture. C'est là qu'il est chez lui. Pourquoi n'as-

sisterait-il pas à la convention annuelle des Missionnaires agricoles? Il y viendra peut-être, mais nous en doutons, car M. Girard est un homme de tact. Il sait, sans qu'on le lui dise, que depuis quelques temps, sa présence en des lieux où l'on travaille véritablement pour le pays et non dans un but essentiellement électoral, il sait qu'on ne veut pas de lui, parce qu'il incommode et compromet les meilleures causes. Notre député a du tact, comprenez-le bien. De ce temps-ci, il sait qu'il est mieux pour lui de se cacher et il se cache. — Tenons-en lui compte.

Mais lorsqu'un homme public, le député du comté, ne peut se faire voir décemment en public, n'est-il pas grand temps qu'il s'en aille et soit remplacé par quelqu'un de montrable.

Cultivateurs et Ouvriers, Préparez-vous à payer

On sait que Sir Wilfrid Laurier et M. Borden, chef du parti conservateur, sont actuellement en tournée politique et prêchent leur évangile respectif.

Or c'est à qui des deux se montrera le moins Canadien. Sir Wilfrid défend sa loi navale qui nous jette dans le militarisme, qu'il dénonçait il n'y a pas encore trois ans) qui nous impose une marine de guerre dont nous n'avons pas plus besoin qu'un chat a besoin de deux queues, qui force les cultivateurs et les ouvriers à payer tout d'abord une quarantaine de millions sans compter les millions et les millions que l'entretien et l'accroissement de cette marine coûtera par la suite.

Et M. Borden reproche à Sir Wilfrid de ne pas aller assez loin, par exemple de ne pas avoir statué que nos vaisseaux de guerre seront en tout temps à la disposition du gouvernement Anglais, sans qu'il soit nécessaire d'y consentir, même pour la forme, comme le veut la loi.

Au fond, en pratique, la loi de Sir Wilfrid garantit à l'Angleterre ce que M. Borden demande. Mais M. Borden est payé \$8,000, par an pour critiquer, pour chercher querelle à M. Laurier, pour faire du zèle en faveur nonpas du Canada, oh non, mais en faveur de l'Angleterre, et il s'acquitte de sa tâche le mieux qu'il peut.

Ce qu'il voudrait être Sir M. Borden!

En attendant, cultivateurs et ouvriers préparez-vous à payer. Car c'est vous qui allez payer pour ces beaux vaisseaux de guerre, cette école navale, ces cales-sèches, etc. C'est vous qui paierez pour les beaux habits couverts d'or des officiers anglais qui commanderont à bord de ces frégates. C'est vous qui paierez les salaires des matelots qui nous viendront de l'Angleterre. Vous paierez tout cela et bien d'autres choses encore. Et tout cela ne servira ni au Canada, ni aux canadiens, surtout aux Canadiens-Français.

Vous paierez voilà. Et si l'Angleterre vient en guerre avec une puissance quelconque, par exemple avec la Chine, afin de protéger son propre commerce d'opium, avec l'Allemagne par rapport à la Perse ou le Maroc, avec la France même, vous aurez le plaisir de voir partir vos fils, s'ils sont dans la milice et vos vaisseaux de guerre pour prendre part à cette guerre, au cours de laquelle les premiers se feront tuer et les seconds seront coulés à pic.

Si vous n'êtes pas satisfaits et que vous récriminez on vous rira au nez et l'on vous dira: "Qu'avez-vous à vous plaindre? Votre rôle de cultivateurs et d'ouvriers est de

travailler, d'économiser et de payer pour tout ce qui peut nous mettre bien à la Cour d'Angleterre et nous rapporter honneurs et richesses. Payez et taisez-vous."

C'est alors qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

Dies ira dies illa.

DEUX LETTRES

A la Cie Hydraulique du Saguenay on sait reprendre d'une main ce que l'on donne de l'autre. Deux lettres adressées par les directeurs de cette Compagnie au Conseil de Ville de Chicoutimi intéresseront les contribuables et leur permettront de juger, à leur valeur, ces bons apôtres de la municipalisation.

La lettre du 2 mai est écrite au Conseil, pour importer le règlement. Les conditions de vente sont adoucies. Lisons la: "Pour donner suite à la résolution de votre Conseil en date du 7 février dernier en rapport avec l'achat du pouvoir d'eau de la chute à Murdock, je suis autorisé par le bureau de direction de la Cie Hydraulique du Saguenay de vous faire remise des intérêts jusqu'au 1er jour de novembre prochain sur le montant total de l'achat si le Conseil consent à passer de la Cie Hydraulique à intervenir entre les parties."

"La Cie Hydraulique du Saguenay s'engage A NE PAS RECLAIMER le capital du prix de vente AVANT QUE LES CONTRIBUABLES PROPRIETAIRES de la ville aient approuvé le règlement d'emprunt qui devra fournir au Conseil le montant nécessaire au paiement du dit pouvoir d'eau."

"Au cas où l'ene sera capital pas payé à la Cie au 1er novembre prochain à compter de cette date du 1er novembre 1910 la Ville paiera à la Cie Hydraulique du Saguenay 5% d'intérêt annuel sur le capital dû à la Cie."

Par une seconde lettre La Cie Hydraulique, veut avoir un à compte de \$6000.—malgré le délai accordé; cette lettre est en date du 8 juin et se lit comme suit:

"Ayant en mains la propriété de la Cie Hydraulique du Saguenay au montant de \$35,000, qui vient d'être vendue à la ville, nous croyons que cette dernière n'aura pas d'objection à nous consentir un billet promissoire au montant de SIX MILLE PIASTRES, la question d'intérêt demeurant soumise aux stipulations du contrat d'achat du pouvoir d'eau de la Cie par la Ville de Chicoutimi"

Les contribuables propriétaires de Chicoutimi paieront à loisir le capital dû, si le contrat de vente est maintenu par les tribunaux. D'ici là, la Cie Hydraulique du Saguenay ne pourra exiger ce capital sans leur assentiment et leur vote sur un règlement d'emprunt à cet effet. Est-ce assez clair et défini?

Pourquoi les contribuables de Chicoutimi hypothéqueraient-ils leurs propriétés pour \$35,000.—pour la chute à Murdock, alors que cette propriété assure le paiement de ce prix de vente aux vendeurs? Ces derniers recevront l'intérêt et le capital lorsque l'exploitation de cette chute le permettra.

On a voulu embarrasser la Ville de Chicoutimi en essayant de lui vendre à un prix spéculatif cette propriété. Que l'on attende les revenus qui ne viendront peut-être jamais. Les directeurs de la Cie Hydraulique du Saguenay se sont pris dans leur piège. Impossible, Messieurs, de reprendre de la main gauche ce que la droite a donné, du moins dans le cas actuel.

ECRASES

Les apôtres de la municipalisation ont été écrasés par le vote des contribuables propriétaires de la ville de Chicoutimi, en proposant l'adoption du règlement No-149 pour un emprunt de \$70,000.

Ces \$70,000. devaient servir à payer un à compte sur le prix de vente de la Cie Hydraulique et développer le pouvoir acquis.

Le règlement a été rejeté par 167 voix de majorité sur 401 votants et par \$331,911.—de majorité sur un vote en valeur d'environ \$750,000.

Les contribuables ne veulent pas, c'est bien compris maintenant, que l'on spéculé avec leur argent et que le produit des emprunts que l'on fera en leur nom soit livré au gaspillage.

Les votes donnés pour le règlement réunissent à peine le quart des voix en nombre et le quart en valeur de la propriété. Beaucoup de ceux qui ont voté pour le règlement, obligés de le faire à cause de leurs positions aux travaux du gouvernement, étaient en ne peut plus satisfaits de voir le règlement rejeté.

Si l'on fait déduction des 117 personnes qui ont voté pour le règlement, des actionnaires de la Cie Hydraulique du Saguenay, de leurs parents, de leurs amis intimes et des employés du Gouvernement, il ne se serait pas trouvé, dans tout Chicoutimi, 25 personnes pour approuver le règlement 149.

Les contribuables de Chicoutimi, veulent la municipalisation de la lumière électrique pour en retirer des profits et non la ruine; ils entendent garder pour eux tous les bénéfices de cette spéculation et non en faire profiter deux ou trois citoyens de cette ville. Ils s'assurent d'abord qu'il n'y aura pas de concurrence, et qu'ils verront avant d'entreprendre quoi que ce soit, où l'on veut les conduire.

C'est pourquoi l'annulation de l'acte de vente de la Cie Hydraulique du Saguenay à la ville est demandée aux tribunaux. Nous serons avant longtemps fixés et sur la valeur de cet acte et sur la valeur des privilèges de la Cie actuelle.

Le public a bien jugé de cette campagne du Travailleur, menée au profit de la Cie Hydraulique du Saguenay et des ses actionnaires. Il en a fait bonne justice. C'est en vain que l'on a voulu surprendre sa bonne foi en criant au monopole et en faisant miroiter à ses yeux des profits imaginaires. Il lui a été facile de distinguer le vrai du faux.

Il a vu clair dans le jeu des apôtres de la municipalisation.

CONGRES PEDAGOGIQUE

Le congrès des institutrices de Chicoutimi s'est ouvert à Chicoutimi, lundi soir à 8 heures, sous la présidence de l'Honorable Surintendant de l'Instruction publique.

Étaient présents à cette séance d'ouverture officielle: Monseigneur l'Évêque de Chicoutimi; l'Honorable J. Décarie, secrétaire de la Province; M. l'abbé J.-E. Duchesne, principal de l'École normale de Chicoutimi; M. le chanoine Ross, principal de l'École normale de Rimouski; les trois inspecteurs de la région; les membres de la Commission scolaire et plusieurs autres citoyens.

L'Honorable Surintendant a ouvert le congrès par un superbe discours sur l'œuvre des congrès et sur les bienfaits qu'ils ont appelés à rendre à la cause de l'éducation. L'Honorable Secré-

taire a prononcé ensuite un éloquent discours, montrant la nécessité de l'Instruction de nos jours et félicitant les institutrices d'être venues en si grand nombre à ce congrès.

Monseigneur a adressé la parole aux institutrices pour leur démontrer la nécessité de l'esprit chrétien dans l'enseignement.

Un auditoire de plus de 300 personnes assistait à cette séance qui s'est terminée à 10 heures du soir.

La première conférence pédagogique a été donnée par M. l'abbé J.-E. Duchesne, principal de l'École normale de Chicoutimi. Le sujet était l'Enseignement du catéchisme à l'école primaire.

La conférence de M. le principal Duchesne sera publiée en entier dans l'Enseignement Primaire.

Les institutrices de la Province auront donc l'occasion de la lire et de mettre à profit les enseignements pratiques et profonds qu'elle renferme. D'après des éducateurs éminents qui l'ont entendue, l'étude de M. Duchesne est une des plus complètes qui ait encore été faite sur ce sujet.

M. J. D. Frère, professeur à l'École normale Laval parla ensuite de l'enseignement de l'Histoire du Canada.

Le distingué conférencier rappelle d'abord les motifs qui doivent nous encourager à donner à l'Histoire une place prépondérante dans l'éducation et l'Instruction de l'enfance, et la voie à suivre pour arriver à la fin que l'on se propose d'atteindre par cet enseignement.

Il expose les procédés pédagogiques qu'il faut employer et les moyens mis à notre disposition pour nous mettre d'accord avec les prescriptions édictées au tableau des études pour les écoles catholiques de la Province de Québec.

Il démontre la nécessité d'enseigner l'histoire du pays à tous les enfants qui fréquentent les écoles publiques et suivant le programme scolaire si bien élaboré par le comité catholique du conseil de l'Instruction Publique; enseignement obligatoire à chaque degré des trois cours.

Cet enseignement doit montrer surtout les méthodes progressives non pas comme un organisme indépendant, mais comme un moteur providentiel qui met en action l'imagination de l'enfant, active son cœur pour en exhiler les nobles sentiments au triple point de vue de la foi, du devoir, et de l'honneur.

Pour atteindre ce but il faut faire revivre à leurs yeux les grandes figures de la patrie, le zèle des évangélistes de la colonie, les traditions d'honneur et de vertu de nos aïeux, les faits d'armes des héros du passé, la brûlante éloquence des défenseurs de nos droits.

Cet enseignement impose aussi le devoir impérieux de cultiver dans le cœur des élèves le vrai patriotisme, l'amour du sol natal, pour leur faire comprendre davantage la patrie et aimer le drapeau canadien. Il faut pour cela satisfaire la curiosité de l'enfant, éveiller dans sa conscience le vif désir d'être un futur citoyen pénétré de ses devoirs, un catholique fervent, fier de sa foi religieuse, un patriote convaincu, respectueux de l'autorité établie. Il faut donc que l'enseignement soit religieux et moral, social et patriotique, fécond et attrayant. Le conférencier regrette que l'Histoire du Canada soit si négligée dans les écoles primaires malgré les beautés qu'elle renferme. C'est un précieux trésor national qu'il faut exploiter au profit de l'élève pour orner son esprit et sa mémoire. Il y a là dans cette histoire une sainte poésie qu'il faut verser dans sa jeune intelligence pour fortifier son jugement et sa volonté et le préparer

à remplir plus tard ses devoirs dans la société. L'étude de l'Histoire nationale est certainement utile à tous et surtout indispensable aux jeunes garçons, puisque tous ont besoin d'apprécier et d'honorer les œuvres du passé, pour expliquer et aimer les actions du présent et collaborer à l'avenir et au développement des affaires vives et des forces vives de notre nationalité.

Bossuet a dit: "Il est honteux à tout homme d'ignorer l'histoire de son pays comme il est malheureux de ne pas connaître sa religion"

Dans un pays représentatif comme le nôtre, peut-on rester insouciant aux affaires de la chose publique? Les enfants d'école deviendront plus tard des électeurs, des conseillers et les chefs du pays. S'ils ont gardé le souvenir des gloires de nos dévanciers et des malheurs mêmes du pays, ils seront en état d'exercer alors une certaine influence sur la conduite de ceux qui nous gouvernent; ils sauront faire le choix décisif de nos représentants. Ils sauront se conduire dans les luttes futures de la vie, éviter les catastrophes politiques et les erreurs qui pourront être commises par l'ignorance du passé.

Pour obtenir ce résultat et donner une formation morale et sociale à l'enfant, il faut lui raconter le courage proverbial des premiers pionniers qui sont venus au Canada, se fixer sur les bords du St-Laurent au prix de grands sacrifices et de toutes les privations.

Enfin, vous exposerez le rôle prépondérant du clergé et de la race française catholique au Canada, sur le progrès intellectuel, moral et matériel préparé par la création des collèges des couvents et des écoles catholiques. Il faut connaître notre organisation administrative la formation de notre système législatif, judiciaire et municipal, les phases diverses et les libertés constitutionnelles dont nous jouissons au Canada. Le savant conférencier parle ensuite de la méthode à suivre pour qu'à la fin de chaque année, l'enfant possède les matières de l'Histoire du Canada inscrites au programme d'études. Il dit que cette méthode doit revêtir la forme concentrique c'est-à-dire de manière que le cycle des principaux faits historiques soit parcouru annuellement en s'agrandissant graduellement vers les classes supérieures et s'approfondissant proportionnellement à l'âge de l'enfant, de façon à former un tout complet dans son ensemble.

Avant aujourd'hui on procédait par superposition c'est-à-dire par trois catégories. Dans la 1ère étape du Cours on allait jusqu'à Mélys 1663. Cette partie de l'Histoire recommandait presque tous les ans. Dans la seconde jusqu'à la Domination Anglaise: 1760; elle revenait rarement. Dans la troisième, jusqu'à nos jours. Ce procédé tronqué et désastreux n'apprenait rien aux enfants qui sortaient de nos écoles sans savoir l'Histoire du Canada. Le conférencier l'explique plus au long. En quoi consiste cette méthode concentrique dont il fait ressortir les avantages sur le vieux système. Il démontre clairement que pour bien connaître l'Histoire il faut l'étudier dans son ensemble dès le commencement afin que les leçons du passé servent au présent. Il donne des exemples nombreux sur lesquels il s'appuie pour bien démontrer l'efficacité de la méthode concentrique.

Puis il résume sa conférence comme suit:— 10.-Toute leçon d'histoire, quelle qu'elle soit, doit être préparée avec soin au triple point de vue des idées, des actions et des résultats. 20.-L'enseignement de l'histoire doit être intégral, moral; religieux et patriotique. 30.-On enseigne l'histoire oralement, par l'aspect, à l'aide d'images,

du tableau noir et de la carte géographique.

40.-Adopter la méthode concentrique à tous les degrés du cours primaire, en comparant le passé au présent.

50.-Eviter la routine, la par cœur, les détails superflus.

60.-Faire souvent des résumés, des révisions, des groupements comparatifs et méthodiques dans les classes avancées.

DISCOURS DE M. MAGNAN PROFESSEUR A L'ECOLE NORMALE LAVAL ET DIRECTEUR DE "L'Enseignement Primaire"

Il traite du cours de langue française à l'école primaire.

Il dit que l'enseignement de la langue française ne consiste pas seulement à faire apprendre la grammaire par cœur et à faire écrire des exercices orthographiques. Le cours de langue française commence à la première lettre de l'alphabet pour ne se terminer qu'avec les derniers exercices littéraires du Cours Supérieur. Cet enseignement est le plus général en classe, le plus continu, tandis que l'enseignement direct de l'histoire, de la géographie, de l'arithmétique, est restreint à un certain nombre d'heures. L'étude de la langue maternelle est pour ainsi dire ininterrompue.

Si les autres matières du programme scolaire ne lui apportent qu'un concours accidentel, il n'en est aucune dont il ne puisse profiter. Sans cesse les élèves ont à parler, à lire, à rédiger et toujours les institutrices doivent veiller à ce qu'ils le fassent convenablement. S'adressant un jour à des étudiants catholiques, à qui il voulait prouver au point de vue moral, l'insuffisance de l'enseignement purement scientifique, René Bazin leur dit: "Dire à un homme, sachez lire et vous ne médirez pas, sachez écrire et vous ne volerez pas, sachez compter et vous ne vous ne tuerez pas. C'est comme si je disais: Apprenez bien la multiplication car vous saurez la table de Pythagore, vous jouerez admirablement du piano. Parodiant le spirituel écrivain, je dis à l'enfant: "Sachez lire mécaniquement et vous comprendrez tous les livres, sachez la grammaire par cœur, même sans la comprendre et vous rédigerez parfaitement, faites des dictées sans fautes et vous écrirez correctement, faites des analyses machinales, vous servirez pour cela de formules dictées et vous saurez ce qu'est une phrase." Non, les divers exercices dont se compose l'enseignement rationnel de la langue maternelle ne sont pas successifs, isolés l'un par rapport aux autres dans ce sens qu'on ne doit multiplier celui-ci qu'après avoir acquis une connaissance suffisante de celui-là.

L'écriture, en effet, n'est pas plus difficile que la lecture, et la rédaction moins à la portée du jeune enfant que l'orthographe.

Longtemps dans nos écoles il a été admis comme indispensable que l'écrier devait d'abord apprendre à lire, ensuite à écrire, puis à orthographier correctement; et que seulement après il pourrait s'appliquer à la rédaction. La pédagogie moderne abandonne cette gradation factice pour pratiquer la simultanéité: exercices divers, mais de difficultés sensiblement égales.

Cette simultanéité peut être réalisée de deux manières: dans la même leçon, ou dans des leçons distinctes. Dans la même leçon, elle consiste à donner place à des exercices divers, non en proportion égale, mais en réservant la part principale à l'objet direct de l'étude. Ainsi la lecture ne sera pas comme noyée dans les explications de mots, la recherche des étymologies, le

(Suite à la 4ème page)

ABONNEZ-VOUS AU PROGRES DU SAGUENAY

Jurisprudence des Tribunaux Canadiens

En matière d'abonnement aux journaux
1.—Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

Une Fete de Paroisse à Mascouche

Tous ceux qui, ayant gardé le goût du terroir, ont assisté hier à la fête de Mascouche, ont dû en revenir l'esprit plein d'idées, le cœur gonflé d'espérance.

C'est la paroisse qui a fait le Canada français, qui l'a conservé sous tous les régimes.
Colbert l'avait bien compris lorsque lui, ministre du monarque le plus aristocratique de l'Europe, il donnait à la Nouvelle-France un régime apparemment seigneurial, mais en réalité profondément démocratique.

Et comme les gens de Mascouche, sachons perpétuer la mémoire du fondateur de la paroisse.
Chaque paroisse de la province devrait ériger, à son fondateur, un monument, quelque modeste qu'il soit, — ne fût-ce qu'une tablette dans le mur de son église. Et je pense en ce moment à celle qui, dans l'humble sanctuaire de Ste-Adèle, rappelle le nom d'Auguste Norbert Morin, législateur et magistrat, et plus que cela, fondateur de paroisse, c'est-à-dire créateur d'un foyer de vie catholique et nationale.

Et lorsque la province sera ainsi couverte de ces monuments, l'étranger qui passe, dédaigneux parfois de l'humble condition de ce peuple, et le Canadien lui-même, oubliera son histoire, apprendront que si le peuple canadien-français a vécu, s'il a résisté au bûcher de l'Iroquois, à l'abandon de la France, à la conquête étrangère, à la séduction américaine, à la famine, à la tyrannie et à l'assimilation, ce n'est pas au sabre du soldat, ni au génie de l'homme d'Etat, ni aux roueries du diplomate ni aux inspirations du poète, qu'il le doit, mais à ses fondateurs de paroisses, curés, seigneurs ou colons.

La force de résistance ne fut pas le traité de Paris. L'Angleterre avait violé sans scrupule celui d'Utrecht et soumis les Acadiens au régime que Rome païenne imposait aux vaincus: "Vae victis".
Et en 1763, l'Angleterre était plus à son aise, en Amérique qu'en 1713
Non, le véritable obstacle à l'asservissement et à la conquête morale ce fut la paroisse.

gletterre, émiront la prétention, singulière et toute gallicane, de contrôler les paroisses par le droit de nomination à l'évêché de Québec et aux cures de la province.
Ils se heurtèrent à la patiente, mais irrécusable résistance de l'évêque et des curés. Et la paroisse canadienne resta catholique et française, et s'attacha de plus en plus à la couronne britannique.
Elle devint "loyale" parce qu'elle resta catholique; elle resta catholique parce que française.
Et le Canada ne restera fidèle à l'Angleterre que si le Canadien-français reste, par sa langue comme par sa foi, le seul obstacle à l'américanisme qui envahit les provinces de l'Ouest et qui dominera bientôt notre parlement fédéral, nos lois et notre gouvernement.

Et le peuple canadien-français ne sera un élément de conservation nationale et religieuse que s'il reste dans sa tradition de foi et de race.
En d'autres termes, le sort des institutions britanniques, comme la vitalité de l'Eglise catholique, au Canada, dépendent dans une très large mesure de la conservation de ce peuple "arriéré".
Que l'on n'oublie pas ces vérités historiques à Rome ou à Ottawa, à Londres ou à Québec.

Et le peuple canadien-français ne conservera sa foi, sa langue et son caractère ethnique, que si la vraie paroisse canadienne demeure avec son curé familial et paternel, son église au clocher d'argent et son banc d'œuvre, son école et son couvent, sa salle de paroisse, sa place d'église et sa tribune, ses ventes de légumes et de grains pour les "messes des âmes" et ses réunions aux portes des églises.

C'est de ce foyer traditionnel que sont sortis les meilleurs et les plus solides de nos hommes d'Eglise et d'Etat, de nos avocats et de nos financiers, de nos médecins et de nos négociants, de nos ingénieurs et de nos ouvriers.

Ouvrons largement à notre jeunesse la porte de toutes les carrières, poussons-la dans toutes les voies où le génie humain peut pénétrer, mais n'affaiblissons pas l'esprit paroissial, car c'est là que nous puisons le meilleur sang de nos veines et la moelle la plus substantielle de nos os.

Et comme les gens de Mascouche, sachons perpétuer la mémoire du fondateur de la paroisse.
Chaque paroisse de la province devrait ériger, à son fondateur, un monument, quelque modeste qu'il soit, — ne fût-ce qu'une tablette dans le mur de son église. Et je pense en ce moment à celle qui, dans l'humble sanctuaire de Ste-Adèle, rappelle le nom d'Auguste Norbert Morin, législateur et magistrat, et plus que cela, fondateur de paroisse, c'est-à-dire créateur d'un foyer de vie catholique et nationale.

Et lorsque la province sera ainsi couverte de ces monuments, l'étranger qui passe, dédaigneux parfois de l'humble condition de ce peuple, et le Canadien lui-même, oubliera son histoire, apprendront que si le peuple canadien-français a vécu, s'il a résisté au bûcher de l'Iroquois, à l'abandon de la France, à la conquête étrangère, à la séduction américaine, à la famine, à la tyrannie et à l'assimilation, ce n'est pas au sabre du soldat, ni au génie de l'homme d'Etat, ni aux roueries du diplomate ni aux inspirations du poète, qu'il le doit, mais à ses fondateurs de paroisses, curés, seigneurs ou colons.

Et comme les gens de Mascouche encore, nous irons de temps à autre au pied de ce monument secouer la poussière desséchante dont la politique et les affaires et la vie artificielle et égoïste des villes, couvre et ternit nos âmes, et reprendre sur le terroir natal un regain de la vie traditionnelle, respirer l'air béni de la vieille paroisse et prier dans la vieille église où Dieu écrivit dans nos cœurs les premiers souffles de la foi et du patriotisme.
Henri Bourassa.

MEMBRE DU CANADIAN NORTHERN QUEBEC & LAC-S-JEAN
HORAIRE D'HIVER
En force depuis le 26 Sept. 1909

DEPART DE CHICOUTIMI
7.30 A. M.—Tous les jours dimanches et lundi, excepté pour Roberval Québec et l'Ouest.
7.00 P. M.—Tous les dimanches pour Roberval, Québec, etc.

Ed. Lemieux
Agent d'assurance
CONTRE LE FEU, SUR LA VIE
LES ACCIDENTS ET LA MALADIE
BUREAU: RUE RACINE
A côté de la Banque Nationale

Voyages en Europe

Trafic excessivement considérable.
D'après toutes les apparences, le trafic pour l'Europe et Méditerranée sera exceptionnellement considérable, ce printemps et l'été prochain. Déjà toutes les cabines à bord des paquebots, faisant le service entre New-York et les ports de la Méditerranée, sont complètement retenues.

Nouvelle épicerie

MM. Jalbert & Laferrière viennent d'ouvrir un magasin d'épicerie dans le bloc Jalbert, rue Racine, ancien local de la librairie Proumen.
MM. Jalbert & Laferrière auront toujours en magasin les épicerie fines, importées et canadiennes, des fruits et des légumes les plus variés et les plus frais.

Biphosphate de chaux des Frères Maristes

Remède très efficace, contre la onsumption, l'anémie et les maladies des os.
—39 ans de succès—
En vente chez les Frères Maristes.
23 sept. 6 ms.

ON DEMANDE
On demande un commis voyageur à Commission pour représenter une Cie de tabac canadien dans les Comtés Chicoutimi et Lac-St-Jean.
Une bonne Commission sera donnée à un homme sérieux bien recommandé.
Adressez vos demandes au Progrès, du Saguenay.
4fs. 19-10.

LA BANQUE MOLSON
Incorporée en 1855
CAPITAL, FONDS DE RESERVE \$3,500,000
76 Succursales dans le Canada. Agents et correspondants dans toutes les principales villes du monde.

DEPARTEMENT DE PARGNES

J. E. HOUSEMAN.
TARIF D'ANNONCES
Annonces officielles: Première insertion 10 cts la ligne.

La plus grande Manufacture D'ENGINS MARINE DU MONDE
3 à 36 H. P.
De 1, 2 et 3 cylindres
GRAY MOTOR Co. DETROIT, Michigan.

Cartes d'affaires

LUDGER ALAIN L. L. B. C. R. AVOCAT
Rue Racine, Chicoutimi
SIMON LAPOINTE L. L. L. AVOCAT
CHICOUTIMI
BUREAU: Edifices de la Compagnie des Eaux et Electricité.

Ecole Laiterie de ST-HYACINTHE

PROGRAMME 1910
COURS D'ETE
OUVERTURE des COURS
L'ouverture des cours d'été à l'Ecole de Laiterie de ST-HYACINTHE aura lieu le 15 juin prochain, 1910.

PACIFIQUE CANADIEN

Taux Réduits POUR les COLONS à la recherche DE FOYERS
MANITOBA, SASKATCHEWAN et ALBERTA
BILLETS BONS POUR DEUX MOIS
Pour billets de passage et renseignements généraux, s'adresser à 39 rue St-Jean, angle de la côte du Palais, 46 rue Dalhousie, au château Frontenac ou à la gare du Palais.

EDMOND CLAVEAU
Embouteilleur d'Eaux Gazeuses de la Bière et Porteur de Beauport
IL NE FAUT PAS OUBLIER QUE C'EST A LA BRASSERIE CHEZ M. EDMOND CLAVEAU QU'IL FAUT ALLER POUR AVOIR LES MEILLEURES LIQUEURS DOUCES, TELLES QUE: Ginger Ale, Cream Sodas, Cidre Champagne, Brewage Universel, Sodas Water, Ginger Beer.

LA BANQUE NATIONALE
(Incorporée en 1860)
CAPITAL.....\$2,000,000.00
RESERVE.....\$1,200,000.00
NOUS PAYONS L'INTERET A NOS DEPOSANTS 2 FOIS L'AN A NOS 44 BUREAUX
Nous acceptons des DEPOTS de \$1.00 et plus. L'INTERET est calculé sur la balance de CHAQUE JOUR et du JOUR MEME de chaque dépôt.

La "SUN LIFE" Insurance Co.
Bureau-Chef: Montréal
CAPITAL \$30,000,000.00
Assurance en force \$119,000,000.00
La "SUN LIFE" assure depuis l'âge d'un an jusqu'à 70 ans.
Les taux sont les plus bas. Les profits qu'elle paie à ses assurés sont plus élevés que n'importe quelle Compagnie.

GRAINE de SEMENCE De toutes sortes
Geo. Tanguay
Basse-Ville, QUÉBEC.
Aussi Farine, Lard, Grains, Etc.
INTERET sur dépôts accordé à la date même de CHAQUE DEPOT et sur la balance de CHAQUE JOUR.

TABAC EN FEUILLES

Nous tenons à informer tous les marchands de cette région que nous venons de recevoir 20000 lbs de TABAC EN FEUILLES dont les principales variétés sont les suivantes :

Bleu No 1 : Petit Rouge : Havana : Petit Quesnel : etc.

Par un nouveau procédé, nous avons réussi à faire subir une deuxième fermentation à ce tabac, ce qui le rend plus fort et surtout lui donne un arôme beaucoup plus délicieux :

Ces tabacs sont préparés en 1/4, 1/2 et 1 livre, à la demande du marchand. Il est entendu que nos TABACS EN FEUILLES SONT RETOURNABLES A VOS FRAIS s'il ne donnent pas entière satisfaction.

Une commande d'essai vous prouvera la réalité de ce que nous avançons.

DESMARAIS & GREGOIRE

Négociants en Gros

Tabac en feuilles, Biscuits, Sucreries, Epicerie et Librairie :

Essayez notre RASOIR et comparez-le avec n'importe quel autre.

Ne vous imaginez pas que votre rasoir est le meilleur parce que vous le croyez. Procurez-vous le Carbo magnétique. Il dure plus longtemps ; il vous rase plus vite et plus ras.

Essayez-le pendant 30 jours, à nos frais et vous connaîtrez après ce qui convient le mieux : le meilleur moyen de vous assurer de la valeur de ce que nous vous offrons, est de comparer notre rasoir avec le vôtre.

Le secret de la supériorité du rasoir Carbo-magnétique consiste dans sa trempe.

Le tranchant du rasoir que nous offrons en vente est trempé à la chaleur électrique, élevée à 2500 degrés fahrenheit, un procédé de carbonisation semblable à celui auquel est soumis le diamant.

Par ce moyen nous donnons à notre rasoir un taillant ferme qui n'a pas besoin de la pierre et de la doucine.

Vous n'êtes pas obligé de nous croire : le rasoir est à votre disposition ; vous n'avez qu'à l'essayer. Nous vous en offrons un gratuitement pour 30 jours. Pourquoi ne pas nous le demander.

Nos prix sont de \$2.00 et \$2.50.

LEMIEUX & CARRIER

Rue Racine, Chicoutimi.

GRANDE EXCURSIONS DE COLONISATION 1910.

Comme par le passé, le chemin de fer "Canadien Nord de Québec" organise encore cette année deux excursions au Lac St. Jean. C'est une occasion unique de visiter cette région à des taux considérablement réduits. Le départ se fera de la Gare de la rue Moreau à 9.00 A. M. lundi le 4 juillet et lundi le 1er. aout prochain, respectivement. Taux de première \$7.15, et en seconde \$4.80. Il y aura en outre un convoi spécial laissant Québec à 8.15 A. M. mardi le 5 juillet et mardi le 2 aout respectivement, en destination de Roberval et Hébertville. Taux de première \$3.00 en seconde \$2.00. Les billets seront valides pour retourner dans l'intervalle de 30 jours.

Renseignements supplémentaires fournis sur demande à M. Guy Tombs, Edifice de la Banque Impériale, Montréal.

LA NATIONAL LIFE

La seule Compagnie qui en vous chargeant moins cher vous garanti plus

LA NATIONAL LIFE

Capital : \$1,000,000
Surplus : 300,000

La seule compagnie qui vous garanti que, après avoir payé un an, si vous tombez malade, votre police restera en force.

Vous avez tout à y gagner en vous adressant à moi.

J. ELZ. DUFOUR

Gérant du District pour la Nationale Life.

Tél. Belley 100. B. P. 59.

SOUSSION

Les commissaires d'écoles de la paroisse de la Grande Baie font savoir au public qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions pour la construction d'une école publique dans le village.

Les commissaires ne s'engagent pas à accepter la plus basse soumission.

LEONCE GAUTHIER,
Sec. Trésorier.

PERDUE

Une blouse noire a été perdue, du terrain de l'exposition à la maison de M. Henry Bergeron.

Prière de rapporter chez M. Bergeron.

Un imperméable jaune, a été perdu de Chicoutimi à St. Alphonse. Une récompense à celui qui le rapportera au Château Saguenay.

Au Public

Personne n'aime à attendre bien longtemps que son tour arrive quant il veut se faire faire la barbe et tout le monde veut aussi être servi proprement et d'après les procédés les plus modernes.

J'ai un salon de barbier qui peut donner satisfaction aux plus exigeants.

Massage électrique, barbe "Boston Style", coupe de cheveux par faite, préparé absolue.

J'ai 5 hommes à mon service et l'ouvrage est expédié rapidement. Razors aiguisés à la perfection. Razors de premier choix vendus garantis à prix réduits.

Outillage pour barbiers et chaises vendus à très bon marché.

J. G. COUTURE,
Barbier-coiffeur,
Château-Saguenay.

LE SYNDICAT DES IMPRIMEURS DU SAGUENAY

EDITEUR-PROPRIETAIRE DU

PROGRES DU SAGUENAY

JOURNAL AGRICOLE ET INDUSTRIEL. FONDE EN 1886

ABONNEMENT : \$1.00 par année.

Nous nous chargeons de tout ouvrage typographique

Livres, Journaux, Entêtes de Comptes, Entêtes de Lettres, Factures, Enveloppes, Blanes de Cour, Factums, Circulaires, Cartes d'affaires, Menus, Affiches, Programmes, Catalogues, Pamphlets, Lettres de Faire Part, Livrets de Regus et de Billets, Réliure et Réglage, Etc., Etc. Impressions de tous genres et de toutes couleurs.

Tout ouvrage est exécuté avec soin et promptitude et à des prix modérés.

Toute commande reçue par malle recevra notre attention.

Bureaux et Ateliers: Avenue Labrecque, CHICOUTIMI.

Aux Amateurs Photographes

ENSIGN

Devra être la marque de vos kodaks et de vos films, si vous voulez réussir.

ENSIGN

Toujours en stock, ce qu'il y a de plus nouveau pour les amateurs.

Kodak Ensign, film Ensign, trepied, lampes rouges, trays, couteaux, le célèbre papier Regal pour amateur, cartes postales Regal, masques pour impressions, poche à développer et poudre à fixer etc, etc

Toute information sera donnée aux amateurs gratuitement.

Une prompt livraison sera faite par la malle, pourvu que l'argent soit envoyé avec commande, et les timbres nécessaires à l'expédition, s'il y a surplus la balance vous sera renvoyée avec les effets.

J. E. LEMAY,

Photographe,
Chicoutimi.

LA CAISSE DE PETITE ECONOMIE

DE

CHICOUTIMI

BUREAU-CHEF: SALLE DES OUVRIERS, RUE RACINE CHICOUTIMI

SUCCESSALES:

LIBRERIE PAROISSIALE, en face de la Cathédrale.
ECOLE DES FIERES MARISTES Rue Racine.
RÉSIDENCE DES RR. PP. EUDISTES, Bassin.

HEURES DE BUREAU:

A la Bibliothèque Paroissiale et chez les RR. PP. Eudistes, Tous les DIMANCHES de 4h à 5h, P. M.; tous les JEUDIS, de 7.30 à 8.30 P. M.

AU BUREAU CENTRAL:

Le DIMANCHE, de 3.30 h. à 5.30 h. P. M. Le MERCREDI, de 7.30 à 8.30 h. P. M.

La Caisse de Petite Economie paie un intérêt de 3% sur tous dépôts de UN SOU à 300.00

Gérant Général — J. A. Béchard.

BOIS DE CONSTRUCTION

Bois préparé de toutes les sortes et de toutes les qualités

BARDEAUX DE CHOIX

Moultures de tous genres, de tous les goûts et de tous les prix.

Bois de Chaniflage en longueur de trois pieds ou scié à demande.

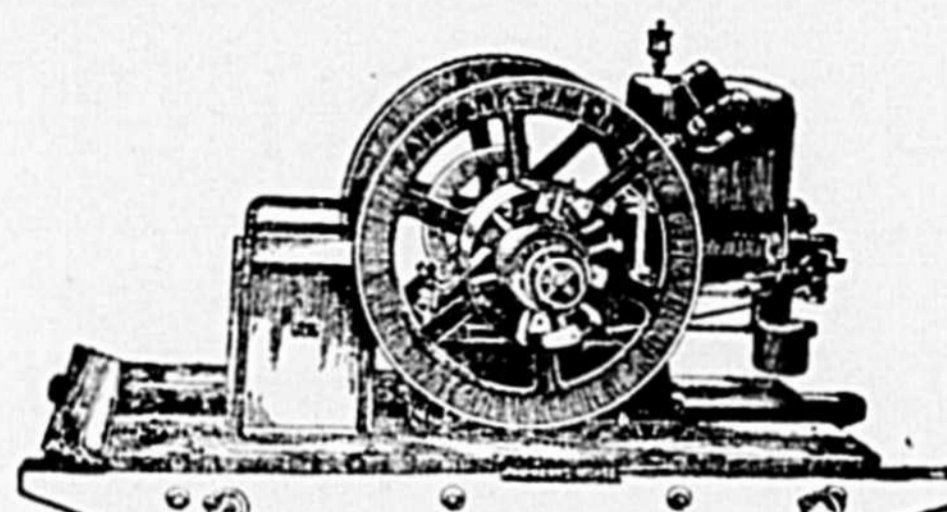
Une excellente chaufferie me permet de donner du bois bien séché et prêt à servir.

Des Hangars Immenses servent à garder en parfaite condition de grandes quantités de bois de toute sorte que je puis répondre à toutes les commandes sans aucun retard.

PRIX HORS DE TOUTE CONCURRENCE

HENRI JALBERT

Rue Racine, Chicoutimi.



Engins Marins et Engins Stationnaires

Aucun autre engin ne vous donnera des services plus satisfaisants que les engins à Gazoline Fairbank-Morse, Marin et stationnaire.

La haute renommée obtenue par la Canadienne Fairbanks est le résultat de la minutieuse attention que cette Compagnie a apporté dans les détails de la construction et surtout dans la supériorité de la main d'œuvre et des matériaux.

Ne vous arrêtez pas à ces engins à bon marché. Notre expérience, dans cette ligne, nous permet de vous dire que ces engins au bout de quelques mois vous coûtent beaucoup plus chers que vous auriez coûté un engin garanti de première qualité.

Les engins Fairbanks-Morse sont fabriqués en Canada et vendus par nous dans la région de Chicoutimi ; c'est alors un grand avantage, si vous avez besoin de morceaux de rechange ; car vous n'avez pas besoin de recourir à l'étranger.

Nous vendons des engins de toutes les capacités ; et chaque engin est garanti pour un an, par la Canadian Fairbanks, Montréal.

La saison du foin va bientôt arriver ; alors, ceux qui ont besoin de presse à foin feraient bien de s'adresser à La Société des Constructeurs Mécaniciens de Chicoutimi. Nous fabriquons ces presses nous-mêmes et nous les garantissons de première qualité.

Pour plus amples renseignements adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DES CONSTRUCTEURS MÉCANICIENS, AGENTS.



APPLUENCE DE VOYAGEURS POUR LE PRINTEMPS ET LA SAISON D'ÉTÉ.

Départs de St-Jean, N. B.

Avril 16 Lake Manitoba,
" 22 Empress of Ireland,

Départs de Québec

Mai 6 Empress of Britain,
" 12 Lake Champlain,
" 20 Empress of Ireland,
" 26 Lake Manitoba,

Listes des départs, taux, plans, etc., fournis à demande. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

JULES HONE, jr.

39 rue St-Jean, angle de la Côte du Palais et 46 rue Dalhousie, Québec.

Agence générale de Chemins de Fer et Paquebots. Aussi chez F. S. Stocking et G. H. Scott, Québec.

P. H. P. Gauvreau

Comptable

Comptabilité, Collection, Inventaires Liquidations

En face de la Banque Molson, Chicoutimi.

La Caisse Nationale d'Economie

Nous attirons l'attention des lecteurs de votre journal sur la Caisse Nationale d'Economie, société philanthropique fondée en 1899 par l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal.

Cette Société d'utilité publique a été créée par les hommes les plus éminents de cette province, parmi lesquels nous relevons les noms des honorables L.-O. Loranger, L.-O. David, F.-L. Béique, R. Dandurand, E. Lafontaine, MM. H. Laporte, E. Lafontaine, MM. H. Laporte, Alex. Prud'homme, L.-E. Geoffrin, Jos.-C. Beauchamp, Thomas Gauthier, H. Godin, et plusieurs notabilités qui sont arrivés au premier rang dans les professions libérales, le commerce et l'industrie. Ces personnes ont donné gratuitement leurs talents et leur travail pour doter notre province d'une institution nationale supérieure, qui est en même temps, un enseignement d'économie et une saine mutualité de prévoyance d'où ses membres retireront d'immenses avantages avant peu d'années.

Cette Caisse est patronisée par nos hommes publics les plus distingués et il suffirait de feuilleter ses registres pour s'en convaincre.

Moyennant une contribution d'un centin par jour, le sociétaire peut recevoir comme rente viagère après 20 ans de présence une somme annuelle plus élevée que le total des versements mensuels qu'il a fait pendant la période de vingt années. Une contribution d'un dollar par membre par année sert à couvrir les frais d'administration, et la balance des contributions est placée en débetures de ville aux municipalités et aux fabriques de paroisse, au taux de cinq pour cent par an à des termes variants de 30 à 50 ans. Ces prêts forment le capital inaliénable qui produit l'intérêt à partager entre les membres pensionnaires. L'avoir social accumulé de la Caisse Nationale d'Economie est tout près de \$500,000.00

Toute l'économie de ce système repose sur l'accroissement continu d'un capital productif à perpétuité, d'intérêts dont sont bénéficiaires les ayant-droits. Ces bénéfices sont en proportion du capital accumulé et du nombre de pensionnaires à l'époque de la distribution.

Ce système est la vraie mutualité basée sur le principe de la fraternité, puisque le membre n'économise pas pour lui seul, mais encore pour tous ceux qui accompliront le même acte de solidarité, il est juste pour les sociétaires, de car il est clair qu'avec l'accumulation indéfinie des cotisations, aucun adhérent ne peut être lésé, puisqu'il est sûr de trouver dans la caisse sociale sion admissibles versements considérablement grossis de ceux effectués par les disparus.

Les pères de famille devraient inscrire tous leurs enfants dans cette association remplie de dévouement, de patriotisme, qui leur assure le bénéfice d'une économie qui rapporte beaucoup, cette société étant purement mutuelle. Il ne faut pas calculer le montant investi, sur la base de l'intérêt ordinaire, mais sur le principe fondamental de la mutualité. L'Association compte aujourd'hui 325 bureaux de perception dans la Province de Québec, avec 20,000 membres actifs et un capital accumulé de tout près d'un demi-million de dollars. Qui ne peut économiser un sou par jour ?

Chicoutimi possède un bureau de la Caisse d'Economie Nationale. (Communiqué)

MORT DU JUGE

M. C. DESNOYERS.

M. Mathias Charles Desnoyers, procureur du Roi, juge retraité de la Cour des Sessions pour le district de Montréal, est décédé hier soir, à sa résidence, 254, Parc Lafontaine. Le défunt était né à St. Vincent de Paul, le 25 avril 1835 et après des études classiques au collège des Jésuites en cette ville, avait été reçu membre du Barreau en 1860. En 1876, il était nommé magistrat et deux ans après, juge des Sessions de la Paix.

Le défunt avait rempli aussi les fonctions de Commissaire des licences et de contrôleur des listes électorales provinciales. De 1868 à 1892, il avait aussi fait partie de la Commission Scolaire Catholique en qualité de trésorier.

Le défunt était le père de Mme. J. D. Warren de Chicoutimi.

FAITES FAIRES VOS IMPRESSIONS

AU

'Progres du Saguenay'

Renaud & Cie

Incorporée

Faïence, Porcelaine, Verrerie

72-74 Rue St-Paul
QUÉBEC.

Congres Pedagogique

(Suite de la 1ere page)

développement de pensées morales, mais simplement accompagnée de notions très brèves qui éclairent le texte, ou d'un rappel sommaire de connaissances générales, auxquelles il est fait allusion.

Cette seconde forme est admise aujourd'hui sans difficultés, mais la seconde rencontre parfois des contradictions. Cependant l'une et l'autre modes se trouvent justifiées par la connexion logique qui rapproche les diverses parties de l'enseignement d'une langue, et par le développement simultané bien qu'inégal de toutes les facultés chez l'enfant.

A des enfants qui ont en main le premier livre de lecture courante il est indispensable d'en expliquer les termes qui sont un obstacle pour eux. On les interroge et on les fait parler sur ce qu'ils savent, on les habitude à donner le ton naturel à quoi ils réussissent avec charme et facilité.

On a parfois objecté que cette méthode disperse, fatigue les facultés de l'enfant et ne permet pas de rien étudier à fond. Ce qui disperse les facultés, c'est l'étude d'objets n'ayant entre eux aucune connexion; ce qui fatigue l'écolier, n'est-ce pas plutôt la monotone continuité des mêmes exercices?

La variété maintient l'ardeur au travail et fortifie l'une par l'autre les études qu'elle rapproche.

En résumé, nous admettons la simultanéité des exercices divers dans une leçon de langue maternelle aux trois conditions suivantes: 1o.-Que ces exercices soient de même nature générale; des exercices détaillés d'histoire ou de géographie par exemple, n'auraient pas leur place dans une leçon expliquée.

Puis le savant conférencier après avoir ainsi parlé, entre dans des détails où il explique d'une manière très heureuse mais surtout pratique, les principes qu'il émet en commençant.

Le résumé sa conférence par les paroles suivantes: "Le cours de langue française commence à la 1ère page de l'alphabet par ne se terminer qu'avec les derniers exercices du Cours Supérieur: l'étude de la langue maternelle est pour ainsi dire ininterrompue. Toutes les branches du programme peuvent lui apporter un concours précieux à condition que les institutrices veillent constamment sur le langage des élèves, qu'elles les habituent à bien parler et tout d'abord à observer et à réfléchir. Les enfants de nos écoles primaires ne sont-ils pas l'espoir de la Province de Québec? Il n'y a donc pas d'œuvre plus noble que de travailler à les rendre digne d'un meilleur avenir.

Je voudrais que dès la petite école on leur apprit à penser. C'est la grande affaire de la vie. Il faut s'y appliquer de la première à la dernière heure.

Penser nous fait connaître et aimer par dessus tout la vérité.

Penser nous fait éviter bien des malheurs.

Penser nous met à l'abri des plus mauvaises passions.

Penser nous apprend tous nos devoirs.

Penser nous élève jusqu'à Dieu. Penser nous ouvre dès cette vie l'horizon d'une vie immortelle.

Mercredi, à la séance du matin, M. Chs. Lefebvre, professeur à l'école normale Laval, parla avec

un grand sens pratique et une grande clarté de l'enseignement du dessin à l'école élémentaire.

Dans l'après-midi, M. Adjuvator Rivard, avocat et professeur d'élocution à l'Université Laval, entre- tint les institutrices sur le sujet dont il est le maître incontesté au Canada: L'art de bien dire. Ecouter parler cet homme est un charme. Peu possèdent à ce degré de perfection l'art d'exprimer dans toutes ses nuances la pensée humaine.

Après avoir parlé de la partie technique de l'élocution, M. Rivard illustra par des exemples choisis, par la récitation de quelques fables de Lafontaine, les démonstrations théoriques de sa conférence. Entendre rééciter à M. Rivard du Lafontaine est une révélation et rappelle Coquelin, et ce n'est pas peu dire.

La convention poursuit ses travaux et ne se terminera que samedi. Nous continuerons la semaine prochaine le compte rendu de cette importante convention.

COUPS DE PLUME

Le peuple libre, pour employer un vocable cher au Travailleur, s'est prononcé sur l'opportunité d'acheter la chute à Murdoch aux conditions offertes à la ville par les Pères de la Municipalisation. Le Non énergique qu'il a émis jeudi et samedi, suffira-t-il à faire comprendre au bloc qu'il s'est engagé dans une voie dangereuse? Osera-t-il, après cette désapprobation manifeste des contribuables, poursuivre son œuvre de désorganisation municipale? Reviendra-t-il sur ses pas et au bon sens? Nous l'espérons sans le croire.

Une injonction signifiée à la dernière assemblée du conseil, devra soustraire nos blocards à la démanigement de mêler davantage les cartes.

L'ordre de la Cour leur enjoint de laisser cette question dormir jusqu'à ce que les tribunaux décident qui a tort ou raison dans cette affaire.

Ce n'est pas de nature à plaire aux promoteurs de la Cie Hydraulique qui devront attendre encore quelque temps avant de toucher des dividendes, mais les contribuables sont bien aise qu'on les laisse reposer durant les vacances. Les mois de juillet et d'août sont trop chauds pour les employer à se morfondre dans des discussions main tenant stériles, puisque toute l'affaire de la chute à Murdoch est soumise à la décision des Cours.

A quoi la majorité de nos honorables échevins, maintenant qu'ils sont débarrassés du souci du règlement de la grande affaire, pourraient ils occuper leurs loisirs? Que ne se mettent-ils à étudier la problème complexe de l'arrosage des rues de façon à mériter la confiance des citoyens et leur reconnaissance?

Si le président du comité de la voirie, M. A. Godbout, veut déployer pour l'arrosage des rues le zèle qu'il a montré dans l'affaire de la chute à Murdoch, nous lui prédisons le succès. C'est le temps pour lui de se rattrapper. Beaucoup lui sera pardonné s'il réussit à rendre Chicoutimi habitable en abattant la poussière des rues. Allons! tous ensemble, honorables conseillers, à l'arrosage municipal!

A la dernière séance du conseil, une demande écrite a été faite à la ville de payer un acompte à la Cie Hydraulique du Saguenay pour la chute dont les contribuables refusent de ratifier l'achat. Croit-on vraiment que la chute est achetée?

Le jeu des Pères de la Municipalisation est d'une profondeur insondable, si profond que ceux mêmes qui mêlent les cartes ne paraissent plus s'y comprendre.

L'imbréglie où la ville est plongée ne fait l'affaire que des avocats. Eux seuls retirent en honoraires une bonne partie du butin que s'attendaient de recevoir les Pères de la chute—Et qui paiera? La ville. Où l'argent sera-t-il pris? Dans vos poches, contribuables. Morale: Choisissez-vous comme représentants au Conseil des hommes que rien ne détourne de l'accomplissement de leur devoirs.

Le notaire David a voté pour la première fois en faveur d'un emprunt. Il fallait à cet homme désintéressé des motifs puissants d'in-

térêt public pour le décider à donner son appui au projet de l'achat de la chute à Murdoch.

Il voulait créer des revenus à la ville et éradiquer les monopoles. S'il est revenu éreinté du poll, il n'y a pas de sa faute. Qu'il s'en console; le peuple lui tient compte de son dévouement à la chose publique. N'attendez que le bon moment de le prouver.

M. Dimovitzer, le seul de sa race qui peut voter sur les questions d'emprunt, a voté pour. Il aurait peut-être voté contre, mais il voulait punir le Progrès d'avoir mal dit des Juifs.

Un des vaineux, huissier de son métier, qui n'a pas même voté, colporte par les rues de la ville que le peuple n'a pas été libre de s'exprimer librement. Il répète partout que l'intimidation exercée sur les contribuables a été forcée beaucoup à se prononcer contre le règlement lorsqu'en réalité ils étaient pour. C'est à peu près la seule excuse de la défaite que l'on entend des mécontents. Comment trouvez-vous cela contribuables?

Est-il vrai que vous soyez avachis au point de ne plus savoir ce que vous voulez et que la peur vous paralyse?

A part la crainte, causée par la mauvaise administration municipale, depuis que le bloc s'en est emparé, les contribuables n'ont pas montré d'autre crainte.

CONVENTION AGRICOLE

La 14ème convention annuelle des Missionnaires agricoles, dont nous publions le programme dans une autre colonne, sera tenue les 13 et 14 juillet prochain, au Séminaire de Chicoutimi.

Est-il besoin de noter l'importance de ces congrès qui reviennent chaque année et qui groupent les principaux agriculteurs d'une région? Cette année, Chicoutimi a été choisi pour être le lieu de réunion de tous ceux qui se livrent aux travaux de la terre dans les comtés de Chicoutimi, Lac St-Jean et Saguenay. Le programme élaboré, qui fera l'objet des délibérations de cette convention, devrait suffire à attirer ici, en cette occasion, tous les cultivateurs, à qui les travaux des champs, l'élevage du bétail, la sylviculture et l'industrie laitière fournissent le pain quotidien.

La renommée des conférenciers agricoles qui doivent prendre part au congrès, l'importance des sujets qui y seront étudiés, ne peuvent laisser indifférents ceux que les choses de l'agriculture intéressent. Aussi comptons-nous que les trois comtés seront dignement représentés et que les cultivateurs vraiment soucieux de leurs intérêts ne manqueront pas de prouver aux organisateurs de la convention, qu'ils savent apprécier les efforts faits pour améliorer la condition des travailleurs de la terre en leur enseignant les méthodes scientifiques maintenant en usage dans tous les pays où l'on cultive avec intelligence et profit.

PROGRAMME —DE LA— Quatorzième Convention Annuelle —DES— MISSIONNAIRES AGRICOLES —TENUE AU— Seminaire de Chicoutimi LES 13 ET 14 JUILLET 1910.

2h. P. M.—Ouverture de la Convention par M. le Chanoine J. P. Bélanger, président.

11-M. l'abbé F. V. Charest, Secrétaire: "Compte rendu de la dernière convention" et "Rapport Annuel."

III—Visite de la ferme du Séminaire.

7h. P. M.—Discours des honorables ministres et d'autres personnages distingués.

II—M. J. C. Chapais: "Réminiscences et revendications." JEUDI, 14 JUILLET.

9h. A. M.—Séance privée des Missionnaires agricoles.

10h. A. M.—M. J. H. Grisdale: "Importance des cultures sarclées."

II—M. W. Grignon, M.

D.: "Elevage du cheval." 2h. P. M.—M. J. D. Leclair: "Un recueil de conseils sur l'industrie laitière."

II—Rév. Frère Marie Liguori: "L'union expérimentale de Québec."

7h. P. M.—M. G. REYNAUD: "L'arboriculture fruitière."

II—M. O. E. Dallaire: "L'enseignement agricole: 1. à l'école primaire; 2. à domicile; 3. à nos écoles d'agriculture."

III—Questions aux conférenciers.

IV—Clôture de la convention. F. VENANT CHAREST, PTRE. Sherbrooke, 20 juin 1910. Secrétaire.

A PROPOS DE PUIITS

Nos lecteurs ont dû prendre connaissance de l'article sur les Puits de notre correspondant Un Voyageur et que nous avons publié dans notre dernier numéro. Il est temps que le public sache à quoi s'en tenir sur le plus ou moins de dangers pour la santé qu'offrent ces puits. Aussi nous engageons nos lecteurs à faire une sérieuse inspection des leurs, avec l'aide de ce qu'a écrit Un Voyageur et de rémédier au plus tôt à ce qu'ils y trouveraient de défectueux. Il y va de leur santé et de celle de leurs familles.

Ceux qui désirent se renseigner davantage sur le sujet, pourront voir à nos bureaux les plans d'un puits tel qu'il doit être fait et d'un autre qui est défectueux. Ces plans ont été publiés par notre Confère du Canadian Farm.

Le Grand Cercle Howe de Londres

La partie que joue les clowns dans un cirque en assure le succès.

On comprend peu le rôle que jouent les clowns dans un cirque. Il y a des moments pendant la performance, où vous ne voyez pas un seul clown, et tout à coup l'hippodrome en est envahi. Ils semblent jaillir du sol, pour y rentrer immédiatement après.

La présence des clowns constitue une partie essentielle du cirque. Cependant s'ils apparaissent dans certains actes, ils peuvent en détruire l'effet.

Les meilleurs clowns comme les poètes naissent clowns, mais ne le deviennent jamais.

Lorsqu'ils se mêlent à la foule, sur la rue, portant des habits ordinaires, personne ne soupçonne leur vocation, mais lorsqu'ils revêtent les costumes de leur métier et qu'ils apparaissent sur la piste de l'hippodrome, ils rient et font rire. Leurs bouffonneries égayent les foules et leur enlèvent tous les soucis. Sur la rue ils ont l'air de tout le monde; au cirque ils sont ce qu'ils sont: des clowns qui chassent les bleus et dilatatent la rière.

Le talent des clowns du cirque Howe est d'inventer de nouvelles forces, de nouveaux trucks, tous les jours. Ils prennent plaisir de se jouer entre eux, aux yeux ébahis et réjouis de la foule, les tours les plus droles. Ils s'amuse entre eux tout en amusant la foule.

N'oubliez pas, c'est samedi, le 16, que le cirque Howe sera à Chicoutimi.

CORRESPONDANCE

Chicoutimi, 4 juillet 1910. Monsieur Nérée Tremblay, Agent Général de la Sauvegarde, Ste-Anne de Chicoutimi.

Cher Monsieur, Je m'empresse de vous accuser réception du chèque de \$1000.00 émis le 6 juin, que vous m'avez envoyé en règlement de la police de M. Napoléon Hudon, décédé au commencement du mois de mai 1910. Je suis heureux de remercier la Compagnie de sa courtoisie et de sa promptitude à régler ma réclamation.

Veillez croire à mon entier dévouement en N. S. P. A. Larouche, ptre.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce pour le premier août, le mariage de Mlle M. Antoinette Gosselin, fille de F. X. Gosselin, Protonotaire de la Cour Sup. Chicoutimi, avec Mr. P. Béchard, fils de Mr. N. Béchard, de St. Anselme, Dorchester.

CONDAMNATION L'ECOLE NEUTRE

Sous ce titre nous lisons dans la "Patrie" rendant compte du sermon de Mgr l'archevêque de Montréal, prononcé à l'église St-Jacques ces jours derniers à l'occasion d'une ordination.

"Sa Grandeur s'est particulièrement appliquée à faire voir ce qu'est l'école: "le prolongement du foyer paternel", et ce que sont les maîtres les délégués, les représentants des parents auprès des enfants."

"Or, a ajouté Sa Grandeur, votre foyer est catholique; par conséquent, vous ne pouvez envoyer vos enfants qu'à des écoles vraiment catholiques et ne les confier qu'à des professeurs animés d'un esprit chrétien et catholique qui exerceront une influence salutaire sur leur esprit et sur leur cœur."

Parlant spécialement du lycée des jeunes filles, Sa Grandeur ajoute:

"Vous ne voyez pas l'image du Christ dans les classes; on ignore la prière avant et après les cours; on ne doit pas y être préoccupé de former chez les élèves un esprit vraiment catholique. Dans quel but a-t-on fondé une institution de ce genre au milieu de nos familles si chrétiennes? Pourquoi a-t-on brisé avec toutes nos plus belles traditions religieuses? Une telle tentation afflige profondément. Et quand dernièrement j'ai appris que la distribution des prix de ce lycée avait été présidée par un homme qui se déclare publiquement membre des loges maçonniques, je n'ai pu que trembler pour l'avenir religieux des élèves placés sous un pareil patronage."

"Je ne saurais garder plus longtemps le silence. Catholiques, vous ne pouvez pas placer vos enfants dans cette école."

"Que tous ceux qui et toutes celles qui veulent se livrer à l'œuvre si grande et si noble de l'enseignement comprennent donc leur devoir; qu'ils suivent les directions de l'Eglise, qu'ils ne séparent jamais la religion de la science qu'ils s'appliquent à développer chez leur enfants le sens chrétien et catholique, en un mot, qu'ils nous donnent des écoles franchement catholiques, et ils pourront compter toujours sur nos meilleures sympathies et nos bénédictions."

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de David Otis, Métabetchouan, Insolvable.

Avis est par le présent donné que jeudi, le 14 juillet 1910, à 11 heures a. m.

Sera vendu à mon bureau: 44, rue Dalhousie, Québec: A.—Fonds de Commerce Consistant en: Chaussures et Nouveautés, \$1,063.67 B.—Crédits suivant liste, 1,413.69 C.—Un Piano, 275.00 Le magasin sera ouvert, mardi le 12 juillet courant, pour inspection du stock et crédits.

V. E. PARADIS, Curateur.

Québec le 1er juillet 1910.

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de Melle Marie Bergeron, Roberval, Insolvable.

Avis est par le présent donné que Jeudi, le 14 Juillet 1910 à 11 heures a. m.

Sera vendu à mon bureau: 44, rue Dalhousie, Québec: A.—Fonds de Commerce de Nouveautés, \$1,595.49 B.—Crédits suivant liste, 34.13 Le magasin sera ouvert, mardi, le 12 juillet courant, pour inspection du stock et crédits.

V. E. PARADIS, Cessionnaire Syndic. Québec, le 1er juillet 1910.

VA-ET-VIENT

Madame Goyette de Boston, Melle Marie Laure et M. Lauréat Lavoie de St-Alexis étaient en visite à Chicoutimi cette semaine.

CHICOUTIMI SAMEDI LE 16 JUILLET HOWE'S GREAT LONDON SHOWS

LE PLUS GRAND CIRQUE DU MONDE COLLOSSALE AGGREGATION DE TOUTES LES MERVEILLES DE L'UNIVERS Les Eléphants du colonel HOWE, à la tête desquels, "Duchess", le plus gros de son espèce—tous entraînés à faire de la musique. L'ETONNANTE FAMILLE EDDY—composée des acrobates les plus remarquables de la terre. Ses tours de force n'ont pas encore été surpassés. Un frisson d'angoisse nous traverse l'être à la vue des PROUESSES qu'elle accomplit dans les Ais. Les athlètes JAPONAIS Sugimatos de la troupe Impériale Yeddo. WALLET le champion des Ecuyers anglais. 500 PERSONNES 250 chevaux 20 CLOWNS.



La Collection Zoologique la plus Complète, la plus dispendieuse qui existe. Toutes Sortes D'ANIMAUX SAUVAGES en Captivité. Trois Corps de MUSIQUE. La PERFORMANCE comprend cent actes différents. Rien de PAREIL n'a été vu encore. Des Petits de Chameaux, d'Eléphants, de Lions et de Singes. Le Grand DELAVOYE, le Clown par excellence, la merveille de l'Angleterre. Venez à 10 heures A. M. voir la Grande Procession, le grand Spectacle qui va s'offrir aux regards. 2 PERFORMANCES par jour.—la première à 2 heures de l'après-midi, la seconde à 8 heures du soir.

A LA MODE Chez Lemieux & Carrier UN SEUL PRIX OCCASION UNIQUE

Nous recevons un nouveau lot d'habillements pour hommes grandeur de 35 à 42 ce sont tous des valeurs de \$8.00 à 12.00.

Nous les vendrons \$4.85 c'est pour rien voyez notre vitrine nous donnerons nos bons quand meme profitez-en.

LEMIEUX & CARRIER.

PROVINCE DE QUEBEC, Ville de Chicoutimi.

CONFERENCE

Dimanche après la messe, le 10 juillet, M. L. N. Santerre, Conférencier officiel du gouvernement fédéral, donnera une conférence sur la loi des pensions viagères pour la vieillesse; à l'Eglise de Ste-Anne de Chicoutimi. Le même jour à 2 heures P. M. à l'Eglise du Sacré-Cœur du Bassin, et le s. à 7.30 heures à Jonquières.

FAITES FAIRES VOS IMPRESSIONS AU

'Progres du Saguenay' AD. RIVERIN, M. D. Maire.